

gouvernement des États-Unis ne pourra plus imposer ce droit compensateur, du moins s'il ne peut pas prouver que l'importation du produit en cause est préjudiciable à l'industrie américaine? Le gouvernement pense-t-il obtenir ce qu'il veut lors des négociations à Genève? Je pense que c'est l'un des principaux points en litige.

**M. Horner:** Monsieur l'Orateur, nos négociations à Genève portent sur environ quatre utilisations différentes des barrières non tarifaires, y compris celle-là. Je pense que nous aurons gain de cause à cet égard et que les participants aux négociations de Genève signeront une entente pour restreindre dans une certaine mesure l'utilisation des barrières non tarifaires.

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une dernière question supplémentaire. Le ministre a semblé dire qu'il ne serait pas nécessaire de restructurer les subventions accordées dans le cadre du programme d'avancement de la technologie ou du programme d'aide au développement de l'entreprise. Peut-il dire à la Chambre pourquoi il n'est pas nécessaire de le faire, compte tenu de la décision prise par le ministère des Finances des États-Unis? Il faudra certainement faire quelque chose si cette décision est maintenue.

**M. Horner:** Je ne vois pas la nécessité de reformuler le financement du programme pour l'avancement de la technologie industrielle parce que le gouvernement veut encourager le plus possible la recherche et le développement. En fait, la recherche et le développement ne représentent qu'une très petite partie du prix de revient d'un produit.

Si nous pouvions amener les entreprises canadiennes simplement 2 ou 2.5 p. 100—pas plus—à consacrer à la recherche et au développement, notre industrie manufacturière prendrait sûrement un nouvel essor. Je ne pense pas que ce soient les petites sommes que le gouvernement canadien affecte à la recherche et au développement, qui fassent tellement de tort à nos bons voisins du Sud.

\* \* \*

[Français]

### LES FINANCES

ON DEMANDE QUE LES COMPAGNIES DE LA COURONNE PAIENT DES PAIEMENTS ÉGAUX AUX TAUX D'OCCUPATIONS COMMERCIALES

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier):** Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances. Le ministre a annoncé aujourd'hui des modifications à la loi sur les subventions aux municipalités augmentant sensiblement les octrois tenant lieu de taxes. Le ministre a déclaré, entre autres, qu'aucune subvention ne serait payée à l'égard des taxes d'affaires sauf pour les sociétés de la Couronne. J'aimerais donc lui demander quelles mesures le ministre peut utiliser pour convaincre ces sociétés de la Couronne qu'elles doivent payer des octrois égaux aux taux d'occupations commerciales?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur le président, nous aurons l'occasion d'étudier cette loi quand elle sera présentée dans quelques jours ici à la Chambre et, à ce

### Questions orales

moment-là, nous pourrions faire un débat complet. Je pense qu'il est important que toutes les institutions fédérales paient la taxe sur la propriété, quant à la taxe de vente. La surtaxe d'affaires est, évidemment, un problème très différent et très compliqué, et nous aurons également l'occasion d'en discuter à la Chambre lorsque nous étudierons le bill.

\* \* \*

[Traduction]

### LE TRANSPORT AÉRIEN

LES ENQUÊTES RELATIVES AUX ACCIDENTS D'HÉLICOPTÈRES

**M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné qu'aucun rapport final n'a encore été présenté à la suite de l'accident d'hélicoptère survenu il y a un an au nord de Revelstoke, et qui a coûté la vie à quatre skieurs, et étant donné l'avalanche survenue la semaine dernière au sud de Golden, en Colombie-Britannique, ou sept personnes ont péri, le ministre nous dirait-il si l'on a ordonné une nouvelle enquête sur ce dernier accident?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je ne saurais préciser quelles mesures ont été prises à la suite de cet accident. Il est certain que nous chercherons à connaître les faits et je vais m'enquérir sans tarder de la nature de cette enquête.

**M. Johnston (Okanagan-Kootenay):** Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Le ministre songe-t-il ou encore a-t-il songé à élargir le cadre de l'enquête pour y faire participer d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux, des associations de skieurs et de guides ainsi que les sociétés d'hélicoptères qui transportent les skieurs en montagne, de même tous groupes et personnes intéressés, pour donner un caractère public à cette enquête?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je verrai s'il y a lieu de mener une enquête élargie comme le suggère le député au lieu de nous en tenir à une simple enquête courante.

\* \* \*

● (1440)

### STATISTIQUE CANADA

LES RÉPONSES FACULTATIVES À CERTAINES ENQUÊTES STATISTIQUES

**M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur le président, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Durant les débats de la Chambre, le 22 février 1977, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré que:

Le gouvernement n'est pas opposé à l'idée de rendre facultative la réponse à certaines enquêtes statistiques officielles.

Il a ajouté que les fonctionnaires de son ministère examinaient la possibilité de rendre la réponse à certaines enquêtes de Statistique Canada facultative. Le gouvernement libéral est-il toujours de cet avis? Dans l'affirmative, quand déposera-t-il un projet de loi en ce sens?